

CHEF DE CLINIQUE DES UNIVERSITES-ASSISTANT TERRITORIAL (CCU-AT) Discipline médicale : GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le Centre Hospitalier Jacques Cœur c'est :

- le 1er employeur de la ville de Bourges (100 000 habitants),
- l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire du Cher,
- une très grande variété de professions médicales et non médicales,
- 900 lits et places,
- 2000 professionnels,
- situé par autoroute et train à 1h d'Orléans, 1h30 de Tours et Clermont-Ferrand, et 2h de Paris

Le service de Gynécologie-Obstétrique au CHJC c'est :

- une équipe de 6 praticiens temps plein dont 3 chirurgiens gynécologues + 1 praticien attaché en échographie,
- 3000 hospitalisations par an, 22 100 consultations par an
- une activité chirurgicale : hystéroscopie, coelioscopie, voie basse et statique pelvienne, chirurgie cancérologique mammaire et pelvienne : 900 chirurgies par an
- un service de gynécologie de 10 lits (5+5 HdJ), un service d'obstétrique de 26 lits (GHR et suites de couches) :
- un service de consultation en gynécologie médicale et chirurgicale, obstétrique et GHR, échographies gynécologiques et obstétricales de dépistage et Diagnostic Anténatal (en lien avec le CHU de Tours), orthogénie (470 IVG),
- une maternité de type 2B : 1200 accouchements par an,
- un service de néonatalogie unique dans le département de 12 lits dont 3 soins intensifs,
- des consultations d'acupuncture pour les femmes enceintes,
- un réseau d'acteurs libéraux et hospitaliers (le CPOG Sein) afin d'améliorer la rapidité de la prise en charge des patientes atteintes d'un cancer gynécologique et du sein (agrément sein et pelvis)

2. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE

Pôle de rattachement : POLE FEMME MERE ENFANT

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Dr Julien CIRIER, julien.cirier@ch-bourges.fr, 0248484925 / DECT 6416

Composition de l'équipe médicale : 6PH temps plein + 1 praticien attaché (20 sages-femmes)

Nombre de lits : 36 (10 lits de gynécologie et 26 lits d'obstétrique)

Nombre de places : 36

Plateau technique : 9 salles de bloc opératoire, 4 salles d'accouchement, 3 salles de pré-travail, 1 salle de césarienne, 5 échographes dans le service, bureaux de consultation, 5 lits d'hospitalisation complète, 5 lits d'hospitalisation de jour, 26 lits d'obstétrique (suites de couches et grossesses à risque), centre de planification

Autres : 0

<p>3. Missions confiées (soins, enseignement et recherche) et organisation du temps de présence entre les sites</p>
<p>Prise en charge de patientes : consultations de suivi gynécologique (1ère fois et suivi), obstétrique, contraception, mise et retrait d'implants ou de stérilet, 1ère consultations de chirurgie (fonctionnelle ou cancérologique), infertilité (1er bilan), prise en charge du secteur d'hospitalisation en autonomie avec les hospitalisations complètes, de jour, les grossesses pathologiques, les suites de couche et l'orthogénie une semaine sur 7 (en alternance avec les autres praticiens).</p> <p>Prise en charge en urgence de patientes : suivant le planning de garde au moins 1 à 2 demi-journées par semaine dévolues aux urgences gynécologiques (consultation, échographie) et à la gestion de la salle de naissance (accouchements dystociques, extractions instrumentales, césarienne d'urgence, VME, avis en salle de naissance concernant des grossesses pathologiques etc...), gestion des transferts in utero à accepter des maternités avec un niveau de prise en charge inférieur et à envoyer des patientes nécessitant une prise en charge en maternité de type 3.</p> <p>Actes techniques : pose/retrait de stérilet, implant, bistournage de polype, évacuation utérine programmée ou en urgence, césarienne, hystérocopie diagnostique et opératoire, coelioscopie diagnostique et opératoire (annexectomie, hystérectomies, salpingectomies, GEU), échographie gynécologique et pelvienne, VME, amniocentèse, chirurgie mammaire (tumoréctomie, geste axillaire), chirurgie fonctionnelle voie basse (incontinence urinaire et prolapsus).</p> <p>Travail en équipe : staff d'obstétrique, RCP de cancérologie +/- RCP de DAN. Exercice professionnel : activité de recherche à proposer, participation à l'amélioration de la vie du service (protocoles de service, documents patients, parcours patiente à améliorer etc...),</p> <p>Enseignement et recherche : encadrement des étudiants en médecine (DFASM) et DES médecine générale + gynécologie obstétrique, participation à des essais en cours avec le CHU</p>
<p>4. Les compétences à développer</p>
<p>Consultation de suivi / 1ère consultation de gynécologie médicale, obstétrique physiologique. Gestion des urgences gynécologiques et obstétricales, échographies pelviennes et obstétricales (minimum biométries, LA, doppler), gestion des hospitalisations une semaine sur 7, gestion de l'orthogénie, gardes. Bloc opératoire avec acquisition ou perfectionnement des techniques chirurgicales.</p> <p>Consultations de chirurgie (1ère fois, post-opératoire) permettant de réaliser leur recrutement, indication chirurgicale posée, suivi obstétrical pathologique, gestion de la salle de naissance seul en journée, césarienne d'urgence, gestion des urgences gynécologiques en autonomie, recrutement chirurgical propre avec compagnonnage aux gestes et techniques chirurgicales.</p>
<p>5. L'organisation de la permanence des soins</p>
<p>- <u>Dans l'établissement d'accueil</u> : Astreintes opérationnelles avec chambre de garde - senior joignable si besoin en doublon. 4 gardes par mois en moyenne. 1 WE par mois en moyenne.</p>
<p>6. Les valences (enseignement/ recherche)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Encadrement des externes en médecine (DFASM2) - Encadrement des internes du DES de médecine générale - Encadrement des internes du DES de Gynécologie Obstétrique - Participation et développement d'études cliniques en collaboration avec le CHU
<p>7. Les moyens à disposition du chef de clinique-assistant territorial universitaire (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Bureau de consultation - Salle de naissance / service d'hospitalisation en gynécologie et obstétrique - 5 échographes - Diagnostic anténatal - 1 plage de bloc opératoire (1 journée opératoire par semaine possible)

8. Logement par l'établissement d'accueil
oui
9. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue du clinicat territorial
oui
10. Rémunérations, prime d'exercice territorial
Votre employeur sera l'Université de Tours et le CHRU de Tours. Vous ferez l'objet d'une mise à disposition intégrale par le CHRU de Tours dans votre établissement d'accueil. - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
11. Prise en charge des frais de déplacement
oui